

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo Paris, 1764

De la proportion des portes & des fenêtres

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

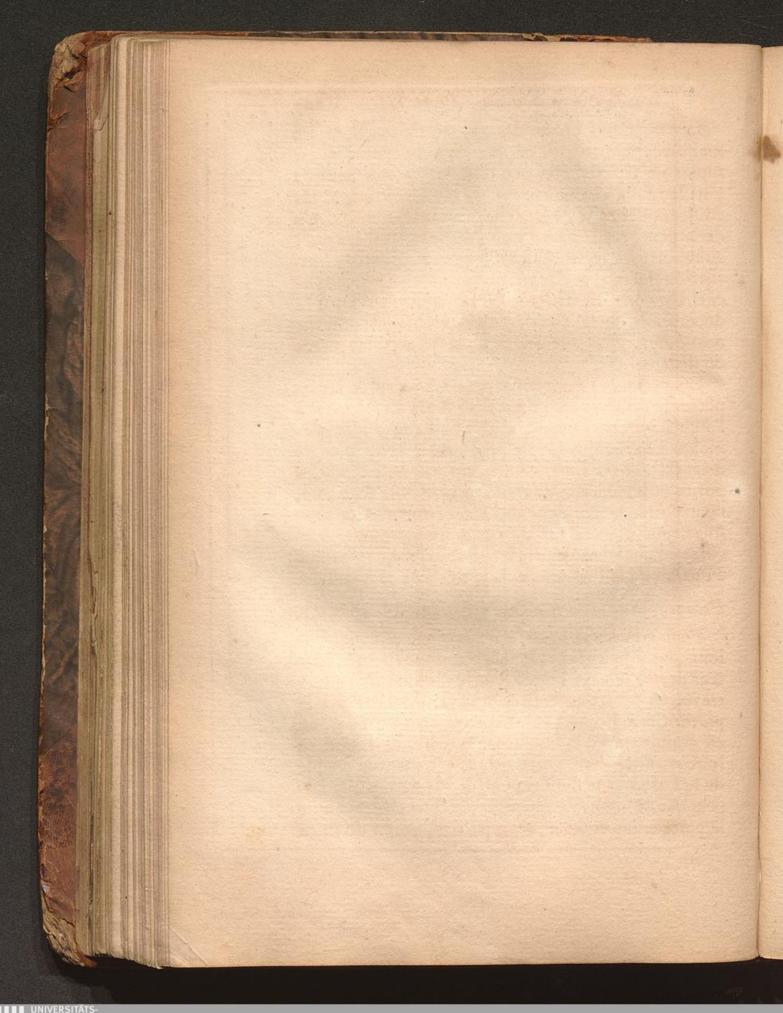
quatre triangles, dont les bases seront inégales, ainsi que les angles, comme on le peut voir sur cette même planche. Ensuite, sur ces points donnés, on posera une regle pliante pour en tracer le contour, comme il a été dit ci-dessus: cette saçon de diminuer les colonnes convient particulieremen à l'Ordre Corinthien.

On peut tirer de ces deux manieres un moyen mécanique pour tailler la pierre ou le marbre. Pour cet effet, il faut avoir une planche de bois bien sec, & ayant taillé sur sa largeur le contour & la diminution de la colonne, d'après celui qui aura été tracé avec la regle mince, on attachera ce calibre par deux traverses de bois armées chacune d'une pointe au centre du haut & du bas de la colonne, ensorte qu'on soit assuré de ne point gâter quelque matiere que ce soit, en faisant tourner ce calibre sur son centre, comme on le voit à la figure tracée sur cetto même planche 39.

CHAPITRE IV.

De la proportion des portes & des fenêtres.

Quotque nous ayons parlé ci-devant de la proportion des portes en général, à l'occasion de chaque Ordre, il est bon de dire encore quelque chose sur les portes des appartemens: nous donnerons en même tems quelques profils des ornemens qui conviennent aux grandes portes d'entrée, la petitesse du Volume ne nous ayant pas permis d'en donner les desseins sur les planches des Ordres.



Les moindres portes des appartemens, dans les maisons des particuliers, ne doivent point avoir moins de 3 pieds, afin que deux personnes puissent y passer sans s'incommoder. Dans les palais & les édifices publics, on leur donnera au plus 5 ou 6 pieds de largeur, sur la hauteur du double de leur largeur, au moins; étant nécessaire d'y ajouter encore la hauteur du linteau, si elle est décorée d'un Ordre délicat. Quoique les senêtres soient déterminées par la décoration de la saçade extérieure, elles doivent néanmoins avoir une relation exacte avec les portes du dedans.

Les ornemens qui couronnent les portes & les fenêtres se divisent en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, ou linteau, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Le chambranle ne doit jamais avoir plus de deux fasces avec ses moulures; on peut aussi orner les portes & les senêtres de consoles avec de la sculpture, pour porter la corniche de l'entablement. Ces consoles sont placées sur de petits montans aux deux côtés du chambranle, ainsi que nous l'avons pratiqué au palais de la Procuracie de saint Marc, à Venise.

Proportions de la porte d'Ordre Ionique. Pl. 40 & 41.

Pour trouver la hauteur de la porte dans les colonnades simples sans piédestaux, on divisera la hauteur depuis le pavé jusque sous le plasond de l'architrave, en 6 parties égales dont on donnera 4 à la porte. Cette hauteur étant divisée en 13 parties, on en donnera 6 ½ à la longueur du seuil, & autant au linteau, ainsi cette porte aura exactement le double de sa largeur. On donnera une de ces parties à la largeur des montans du chambranle. L'entablement de la porte étant divisé en trois partiès, on en donnera